



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture	
Identifiant :	
Date de signature :	17/12/2014
Date de réception :	17/12/2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTÉ RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-432

Séance publique du

16 décembre 2014

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET PRIMITIF 2015 - MISE EN PLACE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 5 JANVIER 1988

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



01.03

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Finance - Programmation -
Informatique et RRH
Direction Finance et Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 7.1
Decisions budgetaires

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET PRIMITIF 2015 - MISE EN PLACE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 5 JANVIER 1988- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les Communes ont la possibilité de voter leur budget primitif jusqu'au 15 avril 2015.

Pour éviter que l'action des services publics ne soit interrompue pendant un délai assez long, la loi prévoit que, dans l'attente de l'adoption du budget, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Cette autorisation doit préciser le montant et l'affectation des inscriptions budgétaires. Les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance peuvent être mandatées avant le vote du budget. Les crédits visés seront inscrits au budget primitif, lors de son adoption.

Bien que notre budget doive être en principe adopté le 9 février 2015, il convient de recourir à cette procédure pour inscrire par anticipation un certain nombre de crédits d'investissement présentant un caractère d'urgence.

Les crédits de dépenses d'investissement du budget principal, hors remboursement en capital de la dette, votés en 2014 soit 104 212 725,00 € (83 537 869,00 € en opérations réelles et 20 674 856,00 € en opérations d'ordre) nous permettent de mettre en place au titre des crédits d'urgence 26 053 181,25 € (20 884 467,25 € en opérations réelles et 5 168 714,00 € en opérations d'ordre).

La répartition de ces crédits se présente comme suit :

Chapitre	Crédits
900 Services Généraux des Administrations Publiques Locales	1 791 028,75
901 Sécurité et Salubrité Publiques	26 025,00
902 Enseignement Formation	1 046 609,25
903 Culture	1 961 286,75
904 Sport et Jeunesse	1 263 500,00
905 Interventions sociales et Santé	206 375,00
906 Famille	101 250,00
907 Logement	250 000,00
908 Aménagement et Services Urbains, Environnement	9 133 240,00
909 Action Economique	32 750,00
910 Opérations Patrimoniales	5 015 000,00
911 Opérations Financières	5 034 902,50
914 Transferts entre sections	153 714,00
917 Opérations sous mandat	37 500,00
Total	26 053 181,25

Je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la mise en place sur le budget principal, à compter du 17 décembre 2014, de crédits d'investissement présentant un caractère d'urgence pour un montant de 26 053 181,25 € selon la répartition par chapitre dans le tableau ci-dessus.

DL.2014-432 - COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET PRIMITIF 2015 - MISE EN PLACE
DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 5
JANVIER 1988-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 51
Abstentions	: 10
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 45
Pour	: 45
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

Jacques AGOPIAN, Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-
JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad
HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO.

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE

Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

151-14

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d' Aix en Provence

à

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

17 DEC. 2014

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

COURRIER ARRIVE

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2014

OBJET DE L'ACTE : RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE + Annexe

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-430

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2015 + Annexe

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-431

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – BUDGET PRIMITIF 2015 – MISE EN PLACE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 05 JANVIER 1988

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-432

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – OUVERTURES ET VIREMENTS DE CREDITS POUR L'EXERCICE 2014 + Annexe

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-433

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – ADMISSIONS DE SOMMES EN NON VALEUR + Annexe

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-434

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE -- SERVICE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT -- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2015
+ Annexe

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-438

OBJET DE L'ACTE : RELATIONS ET FLUX FINANCIERS 2014 ENTRE LE BUDGET GENERAL
ET LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-439

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE -- SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT --
OUVERTURE ET VIREMENT DE CREDITS POUR L'EXERCICE 2014

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-440

OBJET DE L'ACTE : MARCHES DE NETTOYAGE DES LOCAUX MUNICIPAUX N°A10.018 -
A10.065 - A10.021 - A10.022 - A10.023 - A10.025 - A10.026 - A10.028 - A10.029 - A10.030 - A10.031
- A10.032 - A10.033 - A10.034 - A10.062 - A12.003 - APPROBATION DES AVENANTS PORTANT
PROLONGATION DE LA DURÉE DES CONTRATS ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES
AVENANTS. + Annexe

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-461

OBJET DE L'ACTE : CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA
FOURRIERE REFUGE POUR ANIMAUX "PAR VOIE D'AFFERMAGE" - RESILIATION DU
CONTRAT POUR FAURE DU DELEGATAIRE | Annexe

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-464

OBJET DE L'ACTE : MISE EN PLACE D'UNE RÉGIE COMPTABLE DE RECETTES POUR LE
COMPLEXE ANIMALIER DE L'ARBOIS ET APPROBATION DES TARIFS -
CRÉATION DE POSTES A L'EFFECTIF MUNICIPAL POUR LA GESTION TRANSITOIRE DU
COMPLEXE ANIMALIER

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-465

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

17 DEC. 2014

COURRIER ARRIVE

**OBJET DE L'ACTE : INFORMATION DU CONSEIL - COMMUNICATION DU COMPTE RENDU
D'ACTIVITES ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX
POUR L'ANNEE 2013 + Annexes**

DATE DE L'ACTE : 16/12/2014

N° DE L'ACTE: DL.2014-467

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

17 DEC. 2014

COURRIER ARRIVE